

les amis de l'étang-la-ville

comité de défense et de protection Stagnovillois

SOMMAIRE

CHANTECLERC RACONTE...

pages 2,3,4,5.



LE DÉSERT MÉDICAL page 6



L'INTERVIEW pages 7 & 8



Ce bulletin a été préparé par:
Chantal Bastien, Louis Chauvin, Pierre Domin, Claude Dremaux, Anne-Marie Gadonneix Marielle Papeil-Lalande, Jean Péchinot, Chantal Righenzi, Didier Schmitz, Janine Thoma, Jacques Toutain. Comité de Défense et de Protection Stagnovillois.

BP 23 - 78620 L'ÉTANG-LA-VILLE E-mail: comite@amis-letanglaville.org

> Maquette et mise en pages: INFOGRAPHIE J.TOUTAIN Tél: 0139 58 34 51

Impression: MI.M.M. - 01 39 58 73 04

N° 111 / MARS 2013 - 53 ème ANNÉE

ÉDITORIAL

CHERS LECTEURS,

Vous l'avez tous vu : un tout nouveau Chanteclerc fier comme Artaban, perché sur le toit de l'église et brillant au soleil, domine à nouveau le village. Dressé sur ses ergots, il trépigne dans son plumage doré, en attendant la fin des travaux.

Alors il nous est venu une idée, à vrai dire soufflée dans une réponse à l'enquête que nous avions lancée dans le dernier bulletin: "étudier l'impact des grands évènements sur la vie de la commune". Et quel meilleur témoin de tous ces évènements que le coq du clocher! D'où l'idée d'aller interviewer l'ancien coq, maintenant remisé dans les caves du presbytère.



Si le changement de coq n'est pas vraiment un fait de grande importance, il se trouve par contre, que cet ancien Chanteclerc a été le témoin de tellement d'évènements grands et petits, dont il avait vu la répercussion sur l'évolution de la commune. Et nous nous sommes efforcés dans ce bulletin de lui faire raconter son expérience depuis son arrivée dans notre village et ce qu'il avait observé du haut de son clocher.

> Sur cette lancée, il était intéressant de compléter ce récit historique vu de haut par notre coq, par un témoignage plus vivant. Et nous avons demandé à Alain Chambon de nous raconter son arrivée à l'Étang et comment il a vécu l'évolution de la commune. Son activité professionnelle d'archéologue, ses voyages et son expérience des pays du Moyen-Orient sont pas-

sionnants, et nous nous y intéresserons par la suite. Nous espérons de cette façon en extrapolant le passé, permettre à nos lecteurs de réfléchir à ce que sera ce beau village dans les années futures.

Le Président, Louis Chauvin.

JOURNÉE VERTE

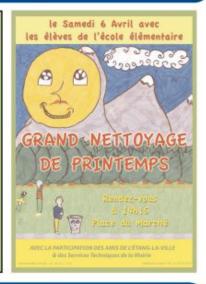
Les élèves de l'école élémentaire organisent

«le Nettoyage de Printemps» dans les chemins et rues de notre village.

Le Samedi 6 Avril à 14h15

avec la participation des «Amis de l'Étang» et des services techniques de la Mairie.

Rendez- vous nombreux, place du Marché Samedi 6 Avril à 14 Heures 15.



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET: www.amis-letanglaville.org

NOTRE ASSOCIATION

QUI SOMMES-NOUS?

Un groupe de stagnovillois qui a la volonté de : préserver, restaurer, transmettre un environnement urbanistique, forestier et social.

Notre profil s'inscrit dans le temps :

Nous sommes une ASSOCIATION LOI 1901 à but non-lucratif et apolitique, créée le 29 Juillet 1960 sous l'appellation des "AMIS de L'ÉTANG-LA-VILLE", transformée en « COMITÉ DE DÉFENSE et PROTECTION STAGNOVILLOIS » en 1969.

Nous sommes représentatifs d'une population qui, quel que soit son âge, son implantation géographique dans la commune, sa profession, ses opinions politiques, ..., a choisi l'Étang-la-Ville pour son cadre de vie au sens large.

Nous connaissons donc bien les préoccupations de tous les stagnovillois et nous pensons refléter toutes les tendances concernant l'évolution de notre beau village. Nous avons des opinions politiques diverses, mais nous n'en faisons pas état dans notre réflexion sur l'avenir de notre commune.

QUE FAISONS NOUS ?

Nous sommes une force de proposition, ou d'opposition si nécessaire, pour tout ce qui touche à la commune et à ses alentours, auprès de la municipalité, de l'ONF et d'autres organismes publics... et cela le plus en amont possible.

Nous agissons, et nous vous informons de l'actualité de notre village par la publication régulière d'un bulletin d'information.

NOS ACTIONS

1- Dans le domaine du patrimoine

Nous avons participé activement aux restaurations de tout ou partie de monuments historiques qui maintiennent le cachet de notre village et sont les témoins de son histoire.

- La restauration de la croix Saint-Michel dans la forêt de Marly en septembre 2013, sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF, avec la participation de la commune.
- Une participation à la restauration des vitraux de l'église par l'intermédiaire d'une souscription.
- La restauration de la fontaine Saint-Pierre et sa mise en place au fond de l'ancien abreuvoir de la chaussée de l'Étang;
- La rénovation du lavoir de la Montagne.



Le sauvetage du château de l'Étang (la mairie aujourd'hui)
 voué alors à la démolition, et le classement du parc du château.

Ce projet de démolition a été à l'origine de la création de notre comité.

2 - Dans le domaine de l'urbanisme:

- Une participation déterminante à l'élaboration du PLU à partir des travaux de groupes de travail et de compte-rendus réguliers dans nos bulletins
- En 1988, l'annulation de l'autorisation de transformer à 100% des habitations en bureaux et la bataille gagnée en 1986 contre l'implantation de 36.000 m2 de bureaux à l'Auberderie.
- Une participation déterminante à l'élaboration du POS dans les années 70.

3 - Dans le domaine de l'environnement :

- La mise en place d'une coordination avec l'ONF pour connaître les projets de gestion de la forêt et pouvoir transmettre nos préoccupations, et notre participation au projet « Forêts périurbaines ».
- La participation aux travaux du CONSEIL MUNICIPAL EN-FANTS avec l'organisation tous les ans d'une journée verte « Nettoyage de Printemps», et la réalisation d'une promenade historique au cœur du village.
- En 1994, le recours en annulation devant le conseil d'état de l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique la réouverture de la ligne de GRANDE CEINTURE et notre participation aux travaux du "COLLECTIF GRANDE CEINTURE" en liaison avec le SMERGC (syndicat des communes).

NOTRE ASSOCIATION

4 - Dans le domaine animation culturelle :

Nous avons été promoteur de la culture en organisant de nombreux évènements :

- 44 salons de peinture et sculpture, 3 salons des créateurs pour l'artisanat d'art qui sont devenus maintenant une institution.
- L'édition de cartes postales et de vœux à partir de créations artistiques reproduisant des paysages de la commune, complétée par un album reproduisant les sépias de Claude-Paule Lavoisé.
- L'édition de deux livres d'histoire de l'Étang, d'un album et d'un DVD de cartes postales anciennes.
- En juin 2004 l'exposition "l'Étang à travers les siècles" reprise en avril 2010 pour le cinquantenaire de l'association. Une pièce de théatre « une vie de château » illustrant l'histoire du Chancelier Séguier.
- le lancement d'autres associations (photo, bridge, ...), des actions d'entre- aide, des visites de Versailles et des environs et plus de 20 concerts.

NOUS SOMMES CONTRE

la densification de l'habitat une urbanisation sans âme une imposition trop forte

NOS OBJECTIFS

Ils se retrouvent dans la continuité de notre leitmotiv : Maintenir et protéger notre environnement : architecture, forêt, aspect « village arboré », tout en contribuant à améliorer la qualité de vie et à maîtriser l'évolution de la commune.

1- Agir sur un ENJEU MAJEUR:

le respect du caractère paysagé de notre commune et donc la limitation de la densification vers laquelle l'État nous pousse.

L'administration semble avoir perdu le bon sens paysan. Avec un manque évident de foncier disponible, notre commune est prise dans un étau entre :

- Les lois SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de 2000 sur l'habitat, nous contraignant à planifier 25 % de logements sociaux à l'horizon 2025.
 - Les directives du Schéma Directeur de l'Ile de France qui

planifie une forte augmentation de construction de logements chaque année.

Malgré un manque évident de foncier disponible, l'administration applique aveuglément à la lettre ces lois et directives. Elle a un outil pour ce faire : notre droit de préemption est entre les mains du Préfet qui l'exerce par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier des Yvelines (EPFY).

Concernant les logements sociaux, le PLU a recensé des projets de construction dans des zones réservées : les Brosses, la Garderie, les Sablons, et surtout le Cher Arpent.

NOUS SOMMES POUR

un habitat harmonieux intégrant de manière équilibrée des logements sociaux

Nous serons attentifs et veillerons à être impliqués dans la réalisation pas à pas de ces projets, en particulier pour le plus important, le Cher Arpent.

2 – Maintenir le caractère « village » de la commune.

Un enjeu du prochain mandat sera le remodelage de la place de l'église à la suite du rachat par la mairie de la maison qui fait face au magasin Carrefour : renforcement de l'aspect village, meilleure sécurité des piétons accédant au magasin, circulation des voitures bien contrôlée et stationnement efficace.

Cela concerne aussi le quartier des écoles, l'Avenue du Général de Gaulle, la place du marché, le Cher Arpent.

Mais aussi nous suivrons attentivement une éventuelle révision du PLU l'intégrant dans le cadre de l'intercommunalité (St-Germain Seine et forêts : Marly, Fourqueux, Aigremont, Chambourcy, St-Germain, Le Pecq, Port-Marly, Louveciennes, Mareil).

Pour tous ces projets importants, pouvant nécessiter des enquêtes publiques, nous ferons jouer notre agrément préfectoral en matière d'urbanisme, en application de l'article L 121 du code de l'urbanisme. Cet agrément, accordé par le Préfet en date du 6 octobre 1989, nous donne « notamment la possibilité d'être consultés par la mairie pour l'élaboration des schémas de cohérence territoriale, des schémas de secteur et des plans locaux d'urbanisme».

NOUS SOMMES POUR

le renforcement de l'aspect pittoresque de la commune

NOTRE ASSOCIATION

3 – Rester en alerte sur nos alentours et, en particulier, la Forêt.

Nous serons attentifs à la lutte contre les nuisances : bruits ménagers, route, train.

Pour la forêt, nous continuerons à mettre en œuvre notre stratégie :

- Maintien et développement des relations directes avec l'ONF au niveau local forêt de Marly et départemental de la direction Versailles, en faisant prendre conscience de nos préoccupations concernant les zones sensibles.
- Au niveau direction générale de l'ONF et du ministère de l'agriculture : participation active aux réflexions concernant la gestion des forêts périurbaines dans le but de faire modifier les méthodes de gestion de l'ONF.

Nous développerons nos relations avec d'autres associations qui recherchent les mêmes objectifs que nous (Mareil,.. Amis des Forêts de Saint-Germain et Marly).

4 - Maintenir et développer nos activités culturelles

Les salons: nous continuerons à organiser les deux salons (Arts et Créateurs), ainsi que les journées portes ouvertes des ateliers d'artistes, en veillant à leur qualité et à la bonne convivialité qui s'est établie.

La librairie: nous chercherons à enrichir la collection actuelle de cartes postales et de cartes de vœux élaborées à partir d'œuvres originales d'artistes, mettant en valeur les espaces remarquables de la commune.

Histoire : nous nous attacherons à faire connaître l'histoire de la

Commune et à la faire vivre dans nos bulletins à l'occasion des différents évènements.

5- Promouvoir le développement des services à la population :

Nous demanderons à la municipalité de chercher à favoriser de nouvelles activités au centre village : commerce, artisanat, services médicaux... c'est vital pour l'animation du centre du village.

6- Continuer la restauration du patrimoine architecturale de notre village.

L'église qui vient d'être restaurée mérite une attention particulière, et nous sommes prêts à renouveler, le moment venu, la souscription levée pour les vitraux de la nef.

En particulier nous proposerons notre aide pour la restauration de la croix Fonton qui est en mauvais état.

D'autres monuments ou sites remarquables feront l'objet de notre attention : la fontaine de la place de l'église, la fontaine de la Maison Rouge dans la forêt, la fontaine Saint Pierre, le lavoir de la montagne.

Demain, c'est le choix d'une nouvelle équipe municipale et nous souhaitons lui exprimer dès à présent nos motivations et nos objectifs.

PAGE CULTURELLE

Un des premiers rendez-vous

«PORTES OUVERTES»

Les Artistes stagnovillois vous invitent à visiter leurs ateliers à l'occasion de la fête de L'Étang. Les samedi 28 et dimanche 29 juin

Nous les retrouverons en fin d'année à l'Auberderie, avec d'autres artistes, à l'occasion du salon des Arts pour la peinture et la sculpture, et de celui des créateurs pour l'artisanat d'art.

Si vous souhaitez exposer dans ces salons qui se préparent dès à présent, n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables pour recevoir en temps voulu un dossier d'inscription.

Salon des Arts : Janine thoma - janine@thoma-net.com Salon des créateurs : Françoise Hubert - fhubert6@gmail.com

Et vous trouverez quelques souvenirs des salons 2013 en page 8 de ce bulletin.



NOS MAIRES DEPUIS L'ORIGINE

Les premiers maires

La notion de commune date du XI ème siècle. C'est ainsi que des officiers publics, que l'on pourrait appeler « municipaux » assistaient les seigneurs pour l'acquittement des droits et rendre la justice.

L'un de ces officiers de l'ancien régime est particulièrement intéressant. Il s'agit d'un personnage «multi cartes», Gilles Blondeau, qui était à la fois sacristain, chantre, instituteur (l'école était contiguë à l'église) et aussi « officier public ». À la révolution, l'administration seigneuriale se transforme en administration communale, et Gilles Blondeau devient automatiquement « greffier » du nouveau conseil. Il restera en fonction jusqu'en 1816.

A cette époque, l'église était devenue le « temple de la raison » et c'est dans la sacristie que le nouveau conseil avait trouvé refuge pour se réunir. Et c'est Gilles Blondeau qui va rédiger tous les premiers compte-rendus, ce qui est particulièrement savoureux, étant donné son passé de sacristain.

L'Étang les sources

Un de ces procès-verbaux, daté du 22 Frimaire an II (13 Décembre 1793), change le nom de l'Étang-la-Ville en celui de « l'Étang les Sources ». Il est signé « Jean Bellavoine, Maire », ce qui est la première apparition de ce nouveau titre de maire. Cette décision restera provisoire, puisque le 18 Brumaire an III (8 Novembre 1795) la dénomination de l'Étang-la-Ville est reprise et, conformément à la nouvelle constitution, des élections sont organisées.

Jean Bellavoine est donc le premier Maire de l'Étang-la-Ville, nommé par le directoire du district de « la Montagne Bon Air », nouveau nom de Saint-Germain-en-Laye.

De la Révolution à l'Empire

Un autre Blondeau, figure dans la liste des premiers maires : Antoine Blondeau. Celui-là aura l'honneur de prêter serment successivement au Directoire, au Consulat, à l'Empire, à la Restauration, à nouveau à l'Empire et enfin à Louis XVIII. Renversé pendant les Cent Jours le 18 Juin 1815 et remplacé par Nicolas Guitel, il reprendra ses fonctions le 21 Juillet de la même année par ordonnance royale. Il démissionnera en 1820. L'instituteur, Gilles Blondeau, fera toujours partie du conseil jusqu'en 1816.

En 1804 avec le Concordat, l'église retrouve sa vocation et la municipalité doit trouver un local pour ses réunions. Par ailleurs le rattachement du hameau de la Montagne à l'Étang a fait passer la population à près de 500 âmes, et l'école est trop petite ; Gilles Blondeau, l'instituteur, propose une solution : ce sera sa maison sise au carrefour de la croix Fonton, qu'il loue à la municipalité pour y établir la salle de la Mairie et la salle d'école, moyennant 60 francs par an. Cette situation perdurera jusqu'au second empire. Après la démolition de cette maison en 1952, une salle de classe a été construite sur ce terrain. C'est maintenant la « salle Fonton » qui sert de salle de danse. Nous aurions pu l'appeler « salle Blondeau » en souvenir de ce personnage peu commun!

Vers la troisième république

Après la démission d'Antoine Blondeau en 1820, le sieur Blossier, principal propriétaire de la commune, est nommé maire par décision préfectorale. Ce sieur **Blossier** décèdera en 1825, et l'on retrouvera le même Antoine Blondeau, qui refera une nouvelle carrière de maire jusqu'en 1831!

Il restera comme ayant connu la plus longue longévité : maire pendant 30 ans !

Parmi ses successeurs, toujours nommés par le préfet jusqu'à l'avènement de la troisième république, nous noterons le nom de **Pierre Bouchety** pour deux raisons : il fait réparer le clocher de l'église et surtout, c'est sa maison qui sera racheté en 1852 pour en faire la mairie que nous avons connue jusqu'en 1960, et transformée aujourd'hui en logements sociaux!

Arrêtons-nous aussi sur François Grille, nommé maire en 1837. Voici comment il décrivait la population de l'Étang-la-Ville quand il s'adressait au préfet pour défendre sa commune : « Cette population se compose généralement de très petits propriétaires, mais actifs, intelligents et vivant dans l'honnêteté la plus exacte, qui est l'habituelle compagne du travail et de la modération ; les femmes sont soigneuses et diligentes ici, comme les hommes sont courageux; les enfants sont dociles, et de tout cela il résulte un peuple à qui il ne faut montrer que le bien et le raisonnable pour l'y conduire. »

Entre Jean Bellavoine, le premier maire, et Jean-yves Bouhourd se sont succédés environ 24 maires : dont 8 ont été nommés par l'administration entre 1790 et 1881.

Parmi ceux-ci, arrêtons- nous sur Monsieur de Metz, architecte. Il a installé la mairie dans la maison de Monsieur Bouchety rue d'en Bas (actuellement rue Jean Mermoz) et a dû faire démolir et reconstruire le porche de l'église. Le 27 mai 1856, sous sa présidence, le conseil envoie une adresse à l'Empereur : « Pendant que le canon annonçait à toute la France la naissance d'un prince impérial, la petite commune de l'Étang-la-Ville bénissait le ciel d'avoir exaucé ses vœux et ses prières, en donnant un héritier à votre trône. Puisse la providence continuer à protéger vos jours, si nécessaires à la prospérité et à la grandeur de la France, ainsi que ceux de l'Impératrice et de l'auguste enfant qu'elle nous a donné. »

Le suffrage universel

De 1881 à nos jours, 16 maires ont été élus au suffrage universel.

Le premier maire élu à l'Étang-la-Ville est Monsieur Adam, châtelain de l'Étang. C'était le 23 janvier 1881, année de l'ouverture de la ligne de chemin de fer de Saint-Lazare, venant compléter la grande ceinture construite en 1874. Sous sa législature, le conseil a emprunté 3.000 francs remboursable en 30 ans pour la construction d'une maison d'école jouxtant la mairie.

En 1888, Monsieur Adam fait un don de 6.000 francs pour la démolition du porche de l'église qui menaçait de s'effondrer et la reconstruction d'un nouveau porche. Il est décédé au château en 1890. Et nous trouvons un nom plus connu, bien qu'aucune place ou rue ne porte son nom. Il s'agit d'un autre châtelain, Monsieur Pellerin de Latouche, qui sera maire de 1892 à 1904, puis de 1908 à 1920. Dès le début de sa première législature, le conseil demande « l'ouverture d'une porte dans le mur de la forêt, au lieu- dit Chevaudeau, pour permettre aux habitants de l'Étang l'accès à la halte de Saint-Nom-la-Bretêche et l'établissement d'un chemin carrossable». Le premier bureau de poste est ouvert près de l'église.

Au cours de sa seconde législature, il aura connu la guerre 14-18 et son cortège de deuils avec 21 stagnovillois tombés au champ d'honneur. C'était un lourd tribut pour une commune d'à peine 600 habitants. Pellerin de la Touche a constitué une garde civique pour la sauvegarde des habitants et la surveillance de la grande ceinture.

L'entre- deux guerres

En 1920, c'est un nouvel élu, **René Ferrari** qui va faire élever le monument aux morts par souscription sur un terrain lui appartenant. Il commencera d'importants travaux de modernisation: adduction d'eau potable par captage de la source de la Garderie et installation de réservoirs aux Boulins. Ils seront inaugurés en 1923. Puis ce sera l'acquisition de l'école des filles rue de Fonton (maison de la chaussée), la construction d'un grand lavoir communal dans le pré de l'Étang et l'ouverture de routes et chemins.

Entre 1925 et la seconde guerre mondiale, 3 maires se succèderont et continueront cette modernisation : création d'un service d'enlèvement des ordures ménagères, construction de la passerelle de la gare, élargissement de routes et chemins, acquisition du pré de l'Étang (l'actuel parc Fonton), vente à la société Lyonnaise des Eaux du réseau d'adduction d'eau, création d'un marché dans le pré de l'Étang, création d'une école enfantine, et enfin en 1938 dépôt de l'avant-projet d'un groupe scolaire route de Noisy (actuellement emplacement du marché) et d'une nouvelle mairie à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque. Ces projets ne verront jamais le jour à cause de la guerre.

La libération provoque quelques cafouillages, comme dans beaucoup de communes, avec l'irruption d'un comité local de FFI et l'installation d'un comité de libération qui sera présidé par Monsieur Boisumeau. Un arrêté préfectoral du 22 septembre 1944 suspend l'ancien conseil municipal et le 12 janvier 1945 **Monsieur Boisumeau** est « nommé » maire. Il sera élu normalement le 18 mai 1945, puis une seconde fois lors d'une nouvelle élection le 24 octobre 1947. C'est donc le premier maire de l'après-guerre, avec comme premier adjoint, Etienne Bernazais.

L'expansion de la commune

La région parisienne va connaître une forte expansion après les dévastations de la guerre. Il faut reconstruire, se loger. Les moyens de transport, chemin de fer et voitures, rapprochent les citadins de leur grande banlieue. Ils sont sensibles à l'attrait d'une commune pittoresque comme l'Étang-la-Ville, enserrée dans la forêt de Marly. Les nouveaux maires vont devoir faire face aux demandes de ces nouveaux arrivants et au développement indispensable de la commune.

Ce sera Etienne Bernazais de 1959 à 1971, avec la mise en œuvre des deux groupes scolaires, en 1960 et 1970, et la modernisation trop technique de la rue Jean Mermoz. C'est l'époque où, grâce à l'action des « Amis de l'Étang », le château des Séguier pourra être sauvé de la destruction et devenir la nouvelle mairie en 1969.

Ses deux successeurs, **Jean-Pierre Boisseau** (1971-1977) et **Jean-Claude Delfaud** (1977-1989) continueront cette œuvre de développement avec, en particulier, le stade de l'Auberderie.

Et enfin, **Jean-Yves Bouhourd**, notre maire actuel depuis 1989, a mis en oeuvre la nouvelle école maternelle, l'espace Auberderie, la crèche, la bibliothèque et construit les premiers logements sociaux.

RENCONTRE 2

Deux amis, Fabrice et Capucine, se retrouvent à la sortie de

l'église de la petite ville de « La Châtaigneraie du lac » au cœur de la forêt de Cruye . Ils étaient venus assister à la cérémonie de réouverture de l'église après une longue restauration. Tous les personnages et lieux de ce récit sont bien entendu entièrement imaginaires.

Capucine – Je suis très heureuse d'avoir retrouvé mon église. Tout à l'heure, quand nous sommes entrés, je

me suis sentie en communion avec ceux qui avaient donné tant d'eux-mêmes pour la construire, alors que La Châtaigneraie n'était qu'un petit village d'à peine cinq cents âmes.

Fabrice - C'était effectivement important de faire cette restaura

tion parce que nos anciens lagocastaignois avaient su construire

cette église au XII eme siècle sans bénéficier des moyens dont nous disposons aujourd'hui, et nous devons être capables de faire aussi bien qu'eux et de maintenir leur œuvre.

Cap – Oh oui! Je suis admirative de tout ce travail, et j'ai adoré la nouvelle voûte avec ses décorations aux couleurs bien choisies. Et puis je reviendrai avec le soleil pour admirer les vitraux. Tu sais Fabrice, j'avais donné quelques sous pour leur restauration.

Fab - Et puis avec la période de fermeture, les palissades et les échafaudages, cette petite rue piétonne était devenue très triste. Je suis d'autant plus heureux de retrouver ce centre d'intérêt que cela me réconforte de mon dimanche agité au Vésinet.

Cap - Au Vésinet ? C'est pourtant le grand calme dans cette plaine!

Fab – Peut-être, mais voilà : ils ont un plan d'urbanisme obsolète, tu sais les anciens POS. Et le Préfet veut les obliger à adopter un nouveau plan beaucoup plus contraignant.

Cap – Comment, ils étaient à ce point endormis et n'avaient pas fait de PLU comme nous ? Tu vois que je suis savante maintenant. Alors que se passe-t-il ?

Fab – Eh bien, ils ont joué à démissionner leur maire, et l'actuel, qui essaye de reprendre les projets, a tout le monde contre lui. Tu te rends compte, avant les élections municipales de Mars. A propos n'oublie pas d'aller voter cette fois!

Cap – Oh tu sais c'est mon mari qui s'occupe de ces problèmes de budget et de routes. Et en plus, tu ne voudrais pas que j'aille voter pour des municipalités qui plantent des immeubles en face de chez moi!

Fab – Capucine, tu n'es pas raisonnable. Regarde ce qui se passe au Vésinet.

Cap – Encore le Vésinet ? Mais ma parole, ils t'ont traumatisé!
Allez, raconte-moi.

Fab – Eh bien voilà, nos amis fêtaient leurs cinquante ans et avaient organisé une petite fête. Parmi leurs invités, il y avait bien entendu de nombreux vésigondins et tous les clans étaient représentés. La discussion a rapidement porté sur le PLU, et figure-toi qu'ils en sont presque venus aux mains. Un seul était partisan du maire actuel et il a jugé prudent de s'esquiver à l'anglaise. Même les dames étaient tout excitées. Tu te rends compte ?

Cap – Eh bien, c'est du beau. Mais en définitive qu'est-ce qu'ils veulent?

Fab – Sur le moment je n'ai pas compris grand-chose tellement c'était contradictoire et passionné, et puis j'avais hâte de partir. Mais tu te rappelles notre ami Laloi?

Cap – Le grand chef qui devait nous aider pour le projet d'immeuble de Parlevent ? Eh bien s'il s'occupe du Vésinet, ils peuvent être inquiets.

Fab – Ce n'est pas la question. Je me suis rappelé qu'il nous avait montré notre réglementation sur internet. Alors je me suis dit que je pouvais avoir des infos sur le Vésinet. Eh bien, ça marche. Tu vas sur Le Vésinet/PLU et tu as toutes les infos, y compris les lettres du Préfet. Et je te prie de croire que c'est édifiant. Maintenant je comprends mieux les réactions des uns et des autres.

Cap - Fabrice tu m'inquiètes. Il faut que tu m'en dises plus.

Fab – En gros, le Préfet rappelle les nouvelles lois d'urbanisme et les orientations du SDRIF qui...

Cap - Le ... SCRIFF, qu'est que c'est que cette bête là ?

Fab – C'est le Schéma Directeur de L'Île-de-France qui impose des règlements et donne des objectifs de construction. Tout ceci du reste est applicable à notre commune. Mais là, je ne t'en conseille pas la lecture : c'est un charabia de plus de 650 pages, avec des annexes. Je t'en signale seulement le thème principal pour tes méditations si tu as des insomnies : densification de l'habitat.

Cap – Et nous sommes mangés à la même sauce ?

Fab – Tout à fait, mais le Vésinet n'ayant rien fait et étant très en retard, le ton du Préfet se durcit. Par exemple, il indique un bon moyen de rattraper le retard : augmenter le COS de 50% pour les logements sociaux, tout en supprimant les places de parking. Et tout le reste est à l'avenant. Nos amis vésigondins ne sont pas sortis de l'auberge.

Cap – Ce serait vraiment dommage de défigurer cette commune qui a gardé une allure vraiment très originale. Mais rassure-moi, notre situation à La Châtaigneraie du Lac pourrait être meilleure, et nous avons eu raison d'adopter un PLU il y a 6 ans!

Fab – Tout à fait, d'autant plus que c'est un document très complet qui a reçu l'accord du Préfet. C'est donc une bonne base pour le moment. Mais n'oublie pas, Capucine, que nous sommes dans une intercommunalité qui a ses propres objectifs de construction, et qu'il y a toutes ces lois et orientations. Alors tu vois, il nous faudra une forte municipalité, avec un maire capable de mener avec autorité les négociations avec le Préfet et de bien représenter la commune. Et là, notre vote prend toute son importance.

Cap – Encore une fois tu m'as convaincue.

Fab – Et puis j'ai adhéré aux Amis de La Châtaigneraie, parce que je suis persuadé qu'au bon moment, si nous sommes assez nombreux, ils pourront représenter une force d'expression montrant la volonté des lagocastaignois de garder à leur village son aspect pittoresque. Et tu devrais faire comme moi.

Fabrice a raison

nous devons être nombreux à nous exprimer pour savoir résister au moment voulu, venez nous rejoindre!

|--|

Je soussigné (Nom,Prénom)	
Adresse	e-mail:
Déclare adhérer au Comité de Défense et d À cet effet, veuillez trouver ci-joint ma cot partir de 30 Euros).	le Protection Stagnovillois. isation de 20 Euros pour l'exercice 2014 (membres bienfaiteurs à
L'Étang-la-Ville le	Signature:

Comité de Défense et de Protection Stagnovillois - 14 Rte de St Germain - L'Étang-la-Ville 78620

QUELQUES SOUVENIRS

Le salon des créateurs à l'Auberderie les Samedi 30 Novembre & Dimanche 1er Décembre 2013





Le salon des Arts à l'Auberderie du 22 au 25 Novembre 2013



M.F. BELLONET



J.C. REBOUL

P. PIZZINI